Grand angle sur

SAINT-NOM *

LA-BRETÊCHE

Toute l'actualité de votre village





Conférence de Franck Ferrand le 15 février en mairie



Portrait de Rodolphe Ferro, une vie à S^t-Nom-la-Bretêche



Le dossier : aménagement des locaux de l'ancienne Poste



Recensement des enfants nés en 2020 pour la rentrée!





1, place de l'Europe • 78860 Saint-Nom-la-Bretèche Du mercredi au dimanche : 7h-19h45 • Le dimanche fermeture à 19h

S.P.C.E. Choron

Plomberie - Sanitaire

Traitement de l'eau

Chauffage Central

(Crédit d'impôt selon loi de finance)

Remplacement

de Chaudière













Électricité générale Chauffage électrique



Climatisation & ventilation Pompes à chaleur



Chauffe-eau thermodynamique, Électrique, Gaz (Crédit d'impôt)

Votre salle de bains, un rêve qui se réalise Création & rénovation de salle de bains

24, rue Charles de Gaulle Tél.: 01.30.56.71.87

78860 Saint-Nom-la-Bretèche Fax: 01.30.80.48.95

www.spce-choron-chauffage-electricite.fr e-mail: spce.choron@wanadoo.fr

FRUCHARD E.I. MATTHIEU

IMMOBILIER REAL ESTATE

SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE

ETUDE GRATUITE ET CONFIDENTIELLE DE VOTRE PROJET IMMOBILIER

> CONSULTEZ LES AVIS CLIENTS



FREE CONFIDENTIAL STUDY OF YOUR REAL ESTATE PROJECT

> CHECK CUSTOMER REVIEWS



PRÉSENTE DANS 50 PAYS, KELLER WILLIAMS EST LA PLUS GRANDE FRANCHISE IMMOBILIÈRE DU MONDE.



66 55 64

IMMOBILIER78.COM

CONSEILLER IMMOBILIER



Editorial

Retrouvez l'intégralité du discours du Maire prononcé à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des voeux, le 21 janvier 2023 à l'Espace JKM, sur le site web : www.saint-nom-la-breteche.fr

Chers Nonnais-Bretêchois,

Mes premiers mots de cet éditorial sont pour vous souhaiter une bonne et belle année!

Je souhaite qu'elle soit, pour chacun de vous et vos familles, emplie de nombreux moments joyeux et heureux, qu'elle voit la réussite de vos projets personnels et professionnels, et qu'elle vous assure une excellente santé.

La période des fêtes a été l'occasion de faire une pause d'autant plus appréciable que l'actualité nationale et internationale reste préoccupante. La multiplication des motifs d'interrogation (conflit en Ukraine, tensions sociales, inflation, changement climatique, crise de l'énergie, situation financière du pays...) nous interpelle bien sûr mais comme le dit Henri Bergson « l'avenir n'est pas ce qui va arriver, mais ce que nous allons faire ». Nous allons donc continuer à avancer comme l'ont fait les générations qui nous ont précédés.

Au cours de la récente cérémonie publique des vœux (il n'y en avait pas eu depuis 3 ans) j'ai pu rappeler une partie de ce qui, pendant cette période particulière écoulée, avait été réalisé par les élus et les agents municipaux pour maintenir les services et lancer de nombreux projets.

Des panneaux, encore visibles à l'Espace JKM, ont rappelé les nombreux temps forts de l'année écoulée.

Les principaux projets de l'année 2023 ont été évoqués :

- travaux d'agrandissement, de rénovation et de mise aux normes du centre multi-accueil (crèche),
- travaux de transformation des anciens locaux de La Poste en deux parties : l'une pour héberger la police municipale, l'autre pour créer trois nouveaux cabinets médicaux, les démarches pour trouver des praticiens étant en cours,
- projet d'aménagement des quatre entrées de la commune avec présentation en réunion publique le 4 février,
- travaux divers pour améliorer l'isolation des bâtiments et la consommation d'énergie,
- lancement de travaux en perspective pour améliorer la circulation et le stationnement sur la route des Muses menant à la gare, avec la participation financière des communautés Saint-Germain Boucles de Seine et Gally Mauldre,
- multiples événements festifs et culturels...

Ces projets seront mis en place en tenant compte de l'évolution des capacités financières de la commune et de la situation générale.

Les deux prochains conseils municipaux seront d'ailleurs consacrés à ces sujets, l'un en février pour les orientations budgétaires (ROB) et l'autre en mars pour le budget.

L'année 2023 s'annonce bien remplie avec :

- des projets qui doivent venir conforter ce qui fait l'attrait de notre village et sa qualité de vie,
- un tissu associatif actif proposant des activités culturelles ou sportives de grande qualité,
- un esprit village vivant et solidaire.

Je tiens aussi à saluer le dynamisme du conseil municipal jeunes dont le discours aux vœux, qui a présenté réalisations et projets, a été très apprécié. Je lui adresse mes félicitations et mes encouragements.

« *Ce coin nous sourit* » et continuera de nous sourire!

Avec le conseil municipal et les agents municipaux, je vous renouvelle mes souhaits sincères. Bonne année à tous, bonne année à Saint-Nom-la-Bretêche, bonne année à la France.

Gilles Studnia

Maire de Saint-Nom-la-Bretêche

Chalencement

4

Au sommaire

4 INFOS PRATIQUES

Horaires mairie et agence postale Prochain conseil municipal La mairie recrute Permanences juridiques gratuites Permanences d'urbanisme + ABF Recensement des jeunes citoyens

5 ACTUALITÉ DU VILLAGE

A vos agendas : tous vos événements Conférence de Franck Ferrand Une naissance, un arbre Action de solidarité Don du sang Concours des lettres au Père Noël

9 PORTRAIT

Rodolphe Ferro, une vie à Saint-Nom

10 DOSSIER

Aménagement locaux ancienne Poste

12 GÉNÉRATIONS

A l'Espace Jeunes Cross du collège de Feucherolles Permanences Dynam Jeunes Atelier équilibre pour séniors Recensement scolaire Du côté de la bibliothèque Les bouchons de l'espoir Etat-civil et médailles du travail

14 CADRE DE VIE

Vélos et trottinettes électriques Déplacement d'un abribus Fin des travaux rue Guitel Limitation de vitesse à 30 km/h Encombrants, gravats, écobus

16 RETOUR EN IMAGES

Les derniers événements marquants

18 LIBRE EXPRESSION



Horaires mairie

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h et 14h-17h
- Mercredi : 9h30-12h
- Samedi: permanence accueil, état-civil et police municipale le 1er samedi du mois de 9h30 à 12h

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires, plus tous les samedis de 9h30 à 12h.

Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal aura lieu en mairie le **mardi 14 février 2023** à 19h30. L'ordre du jour est diffusé sur le site web de la ville. Cette séance est ouverte au public et retransmise en direct sur la page Facebook de la Mairie. Retrouvez l'intégralité des délibérations et les procès verbaux des séances précédentes sur le site web de la mairie.

La mairie recrute



La commune recherche:

- un animateur (H/F) périscolaire et extrascolaire à temps complet ou non,
- un ouvrier polyvalent pour le service des bâtiments communaux,
- un responsable de la voirie,
- un ouvrier voirie.

Envoyez CV + lettre de motivation par mail à recrutement@mairiesnlb.fr.

+Infos sur ces postes sur le site web de la mairie www.saint-nom-la-breteche.fr

Permanences juridiques gratuites

Depuis début septembre, Maître Sophie Legond, avocate à la Cour de Versailles, assure une permanence juridique mensuelle, le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 12h, en mairie de Saint-Nomla-Bretêche, sur rendez-vous préalable.

Contact: 01 39 50 71 59 / cabinet@avocats-legond.com



Urbanisme

Le service urbanisme de la mairie vous reçoit sans rendez-vous le lundi aprèsmidi, le mercredi matin et le vendredi après-midi aux heures d'ouverture habituelles de la mairie indiquées ci-contre. Il vous conseille sur vos démarches et vous renseigne sur la réglementation en vigueur. Tél. 01 30 80 07 04.

Pour rappel, les dossiers sont instruits depuis 2013 par le pôle urbanisme de la Communauté de Communes Gally Mauldre (CCGM). Tél. 01 30 55 12 69.

Par ailleurs, l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) tient une permanence mensuelle, sur rendez-vous, au pôle urbanisme de la CCGM, 39 Grande Rue à Feucherolles : **mercredi 8 mars 2023**. Sont concernées les personnes ayant un projet important de construction, d'aménagement ou d'extension situé dans un périmètre protégé. Tél. 01 30 55 12 69

Recensement des jeunes citoyens



Les jeunes gens de nationalité française, filles et garçons, ayant atteint l'âge de 16 ans, doivent se faire recenser en mairie dans les trois mois suivant leur date anniversaire. Pièces à fournir : carte d'identité ou passeport, livret de famille. Possibilité de faire la démarche en ligne sur www.service-public.fr

Le jeune reçoit une attestation de recensement et sera par la suite convoqué à la journée de défense et de citoyenneté (JDC). Ces démarches sont nécessaires notamment pour participer aux concours et examens d'Etat, passer son permis de conduire, s'inscrire sur les listes électorales...

Si vous êtes de nationalité étrangère, aucune démarche n'est nécessaire et aucune attestation ne vous sera demandée lors d'une inscription à un examen ou au permis de conduire. **Contact en mairie :** 01 30 80 07 00



Magazine municipal Grand Angle n° 71 - Février 2023

Mairie : 32 rue de la Fontaine des Vaux 78860 Saint-Nom-la-Bretêche. Tél. : 01 30 80 07 00.

Directeur de la publication : Gilles Studnia, Maire. Directrice de la rédaction : Karine Dubois.

Responsable service communication : Pascal Bouchain, communication@mairiesnlb.fr

Tél. 01 30 80 07 13 / Régie publicitaire : LVC Communication : 06 11 59 05 32

Tél. 01 30 80 07 13 / **Régie publicitaire**: LVC Communication: 06 11 59 05 32 Mise en page par nos soins. **Impression**: Mégatop (Naintré) 2 500 exemplaires. **Photos**: Freepik et tout droit réservé. **Dépôt légal**: Février 2023 / ISSN 1268-4678.





Actualité du village

a vos agendas!

CONFERENCE

FRANCK FERRAND

Mercredi 15 février

Célèbre écrivain et animateur de télévision et de radio féru d'Histoire, Franck Ferrand présente en mairie, à 20h30, une conférence sur « La beauté peut-elle nous aider à vivre? » d'un point de vue historique, suivie d'une séance de dédicace de ses livres. Entrée gratuite.

Places limitées. Réservation recommandée par mail:

afcstnom@gmail.com

+Infos: page 7

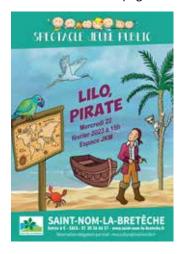


SPECTACLES

JEUNE PUBLIC

Mercredi 22 février

« *Lilo Pirate* » à l'Espace JKM à 15h. Entrée : 6 €, réservations par mail à *resa.culture*@ *mairiesnlb.fr* +Infos : page 6



MUSIQUE DE FILMS

Dimanche 26 mars

A l'Espace JKM à 15h. L'*Orchestre départemental des sapeurs-pompiers des Yvelines* interprétera des musiques de films. Entrée : 15 € (TR 10 €). Réservation par email (SACA) : resa.culture@mairiesnlb.fr

CONCERT NEW ORLEANS DIXIELAND SENIORS

Dimanche 2 avril

A 16h à l'Espace JKM. Le groupe *Dixieland seniors* est constitué d'anciens élèves de Polytechnique... Ambiance Jazz de la Nouvelle Orléans joyeuse garantie! Entrée: 15 € (TR 10 €). Réservation auprès du SACA: resa.culture@ mairiesnlb.fr +Infos: page 6

ANIMATIONS

CARDIO DANCE PARTY

Samedi 11 mars

L'association *Gymforme* organise à l'Espace JKM de 15h30 à 17h cette animation « dance fit » ouverte à tous. Inscription et tarif sur le site web: *gymformestnom.fr*

CARNAVAL

Samedi 18 mars

Le service culturel et le service périscolaire de la mairie organisent leur grand carnaval animé au départ de l'Espace JKM à 10h, ouvert à tous, petits et grands! Venez nombreux. +Infos: page 6



: LES CRÉAPUCES

Dimanche 19 mars

L'association *Choeur Artisanes* en collaboration avec la mairie organise, à l'Espace JKM de 10h à 17h, un « vide-ateliers » de créateurs (tissus, bijoux, mercerie, papeterie...) ouvert aux particuliers et aux professionnels. +Infos: page 6.



EXPOSITION

SALON DES ARTISTES

du 11 au 19 mars

Une quarantaine d'artistes locaux exposent leurs oeuvres en mairie. Horaires précisés sur les affiches. +Infos: page 6.

EXPO REG'ART 78

Du 24 au 27 mars

L'association *Reg'art 78* organise une exposition d'art à la maison des associations, 9 route de Saint-Germain.
Horaires: vendredi de 14h à 18h, samedi, dimanche, lundi de 10h à 18h. Entrée libre.

SANTE

DON DU SANG

Vendredi 17 février

De 15h à 19h30 à l'Espace JKM. Organisé par l'*Etablissement Français du Sang* (EFS) en partenariat avec la mairie. Collecte sur rendez-vous : *mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr* (Détails page 8)

HORS NOS MURS

SALON DES VINS & DES SAVEURS

Les 11 et 12 mars

Le *Lions Club* vous attend nombreux, salle des anciennes écuries à Noisy-le-Roi de 10h à 19h, pour découvrir vins et produits du terroir. Entrée libre.



JOB WIN 2023

Mercredi 29 mars

Le salon intercommunal de tous les emplois, organisé par l'association intercommunale *Gem Emploi* aura lieu de 9h à 13h30 au complexe des 2 scènes à Maule.

+Infos: www.jobwin.org



+ d'infos ?

Service des Affaires Culturelles et Associatives : (SACA) Tél. 01 30 56 66 27 resa.culture@mairiesnlb.fr

Actualité du village

Lilo, Pirate

Spectacle Jeune Public proposé par le service culturel de la mairie, mercredi 22 février à 15h à l'Espace JKM.

« Dans le grenier de son grand-père, Lilo découvre un mystérieux coffre. A peine l'ouvre-t-il que le voilà transporté en pleine mer par une violente tempête. Découvrant que sa grandmère était une célèbre pirate, il part à la recherche de son trésor perdu, voguant des Caraïbes à Madagascar et du Japon à la Tasmanie. Sur chaque île, il va devoir se confronter au plus terrible des forbans, le capitaine Kraken! »

Entrée : 6 €, réservations par mail à resa.culture@mairiesnlb.fr

+Infos: 01 30 56 66 27

CARNAVAL DE ST-NOM Animation gratuite coverfa a bout, enfants at suffities. De amboulation dean le village. Depart de l'Espace JXM à 100. Toh-12th SAINT-NOM-LA-BRETÈCHE Vider: 11 20 16 46 12 - even passance le bronche le

Carnaval

Animation gratuite ouverte à tous : les adultes aussi !

Cette manifestation festive a été remise à l'affiche l'an dernier par le service culturel, les élus concernés et l'ensemble des services de la mairie.

Cette année, nous vous attendons encore plus nombreux le samedi 18 mars prochain, pour déambuler, tous déguisés, dans les rues du village au départ de l'Espace JKM vers 10 heures... et au rythme de la musique! Ce défilé sera encadré par la police municipale et les services de la gendarmerie pour la sécurité de tous les participants. +Infos: SACA au 01 30 56 66 27.

22e Salon des Artistes

Du samedi 11 au dimanche 19 mars 2023

Pour célébrer l'arrivée du printemps, la ville organise en Mairie, salle du conseil municipal, son 22^e Salon des Artistes, exposition consacrée aux artistes amateurs

- voire professionnels - de la commune et des villages environnants.

La quarantaine d'artistes présents vous propose de découvrir un panorama de leurs toutes nouvelles créations dans des domaines aussi différents que la peinture, la sculpture, le modelage, le dessin ou la photographie...

Cette exposition placée sous le signe de la diversité vous offre la possibilité de faire connaissance avec une sélection de nos talents locaux dont certains exposent pour la première fois dans leur village... Les artistes vous accueilleront à tour de rôle chaque jour... Venez les rencontrer, venez admirer leur travail et profiter de l'occasion pour relier l'œuvre à celui ou celle qui l'a créée!



DIXIELAND SENIORS



Un concert Jazz 100 % New Orleans!

Quelques talentueux Polytechniciens ont décidé de reconstituer leur formation de jazz pour le cinquantenaire de leur promotion.

Depuis, plébiscités par le public, ils ne cessent de jouer leur répertoire des années folles, un véritable cocktail revigorant et jazzy pur cru New Orleans.

Ils seront à l'Espace JKM, le dimanche 2 avril à 16h, pour votre plus grand plaisir... Alors vite! Réservez votre place auprès du service culturel de la mairie: resa.culture@mairiesnlb.fr

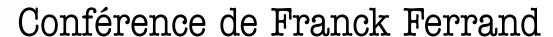


Les CréaPuces!

Un nouvel événement au sein du village

Le dimanche 19 mars prochain, de 10h à 17h, l'association *Choeur Artisanes* organise, en collaboration avec la mairie, ses premières CréaPuces à l'Espace JKM. Le principe est simple: mettre en relation ceux qui vident leurs ateliers des fournitures et accessoires créatifs dont ils ne se servent plus, avec les créatifs qui cherchent des idées et / ou souhaitent faire des achats à prix réduits.

Vous voulez exposer ou visiter? Pour en savoir plus, contactez l'association par mail à l'adresse suivante: choeurartisanes@gmail.com.



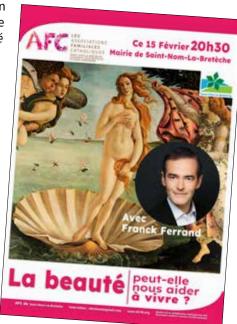
Sur le thème : La beauté peut-elle nous aider à vivre ?

C'est sous la plume de Dostoïevski dans son roman « l'idiot » que le Prince Mychkine, emploie cette formule qui semble paradoxale et mystérieuse : « la beauté sauvera le monde ».

Invité par les AFC, le mercredi 15 février prochain, à 20h30 en mairie, le célèbre conteur et historien Franck Ferrand viendra aborder ce thème pour les habitants de Saint-Nomla-Bretêche et des alentours, en interpellant sur cette question : la beauté peut-elle nous aider à vivre ?

Cette formule de « sauver le monde » est de nos jours remplacée par « sauver la planète »... Différence d'approche ! D'une conception chrétienne, voire métaphysique du Salut, plus proche d'un Dostoïevski, nous sommes passés à une approche plus écologique et physique du sauvetage.

La beauté est, elle aussi, aujourd'hui une notion qui a perdu une partie de son sens et est souvent confondue avec le terme « joli ». Ce substantif porte pourtant en lui-même une exigence totale et d'absolu. D'un palais vénitien ou d'un moulin à grains antique aux éoliennes ou tour grande hauteur d'aujourd'hui, quel avenir pour la beauté ?



Auteur et animateur de radio et de télévision spécialisé en histoire, Franck Ferrand est diplômé de Sciences Po Paris et de l'EHESS (section histoire). Connu pour ses émissions comme « Franck Ferrand raconte » sur Radio Classique et « L'Ombre d'un doute » sur France 3, il est très apprécié pour son talent de conteur. Il a publié de nombreux ouvrages et écrit des spectacles historiques.

+Infos: Réservation recommandée par mail: afcstnom@gmail.com (entrée gratuite / places limitées).

Une naissance, un arbre

Une belle façon de planter pour l'avenir...

La commune a décidé de lancer l'opération « *Une naissance, un arbre* » dès 2023. Le principe est simple : sur une année, il sera planté autant d'arbres que d'enfants nés dans les familles habitant le village. La plantation se fera de façon groupée, en automne-hiver, lorsque les arbres sont en repos végétatif.

Plusieurs sites ont été identifiés par le service technique et le service des Espaces verts. Les essences d'arbres ont été sélectionnées parmi celles concidérées comme résistantes au changement climatique : capables de gérer le manque d'eau et de supporter des pics de chaleur (chênes sessiles, pommiers sauvages, tilleuls, néfliers, charmes...).

Elles font partie des essences proposées à la plantation dans le cadre de l'appel à projets « *Aux arbres citoyens* ».

La commune a répondu à cet appel à projets qui fait suite à une vaste campagne de collecte de dons en faveur des arbres lancée sur *France 2* en partenariat avec *France Inter* et l'association *France Nature Environnement* (FNE). 1,8 millions d'euros ont été collectés! Ils doivent désormais être investis dans des plantations partout en France.



La vocation du dispositif est à la fois environnementale et sociale, l'idée étant aussi de faire intervenir des personnes en insertion sur les chantiers de plantation. Réponse attendue sur la candidature de la commune pour le 1^{er} trimestre 2023...

Pour revoir l'émission dédiée sur *France 2* : www.france.tv/france-2/aux-arbres-citoyens

+Infos sur le site de FNE : fne.asso.fr/aux-arbres-citoyens

Actualité du village

Solidarité

Les actions menées pour venir en aide à « JM »



La personne qui habitait jusque début décembre dans sa voiture, route de Saint-Germain, et que nous nommerons « JM », est actuellement accueillie dans un appartement généreusement prêté par un couple de Nonnais-Bretêchois.

Un groupe composé d'habitants et d'élus municipaux a aidé et continue à accompagner JM: lancement d'une cagnotte (échue fin janvier); collecte de mobiliers et d'objets nécessaires à son installation.

Le service social de la mairie a géré pour sa part : l'inscription aux « Paniers solidaires » pour qu'il accède à des produits frais à prix modiques ; la création d'une adresse postale à Saint-Nom-la-Bretêche ; le suivi des entretiens avec l'assistante sociale, la formalisation de sa demande de logement social...

Son logement provisoire actuel n'est disponible que jusque fin mars. Il est peu probable qu'il obtienne un logement social à cette date.

ment temporaire est recherché. Si vous avez une extension ou autre solution d'hébergement à lui proposer, merci de contacter par mail Isabelle Trappier, adjointe au Maire en charge des affaires sociales : i.trappier@mairiesnlb.fr

C'est pourquoi un nouveau loge-

Don du sang

Donner son sang est un acte généreux et solidaire!

Prochaine collecte à Saint-Nom-la-Bretêche :

vendredi 17 février de 15h à 19h30 à l'Espace JKM, place Henri Hamel, sur rendez-vous sur *mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr*

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à un entretien sur place avec un médecin de l'Etablissement Français du Sang (EFS), peut donner son sang. Liste des contre-indications sur le site de l'EFS.

Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Pour un premier don, se présenter avec une pièce d'identité. Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.



Lettre au Père Noël

Résultats du concours

La boite aux lettres installée place de l'Europe en décembre a recueilli pas moins de 220 lettres que le Père Noël a toutes lues avec attention. Parmi elles, il a sélectionné celles qui l'ont le plus touché.

Il s'agit des lettres écrites et joliment illustrées par Apolline Rammelaère (pour la 2º année consécutive), Emilie Lacour, Apolline Klodzinski,



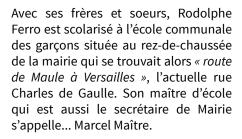
Antoine Tiercelin, Anna Delacourt, Timothée Amar, Ferenc Leygue, Michel Poss, Alea Poss et Louis Leroy. Les lutins du service culturel de la mairie inviteront prochainement ces enfants et leurs parents à l'Espace JKM pour leur remettre une boîte de jeux offerte par le Père Noël!

Monsieur Rodolphe Ferro

La mécanique automobile dans le sang

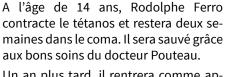
Lorsque Rodolphe Ferro est né, rue Guitel, le 17 septembre 1930, il n'imaginait pas ouvrir, 30 ans plus tard, son propre garage juste en face de sa maison natale. Ses parents, d'origine italienne, sont arrivés en France en 1925, à Orgerus. Peu après, ils s'installent rue Guitel

à Saint-Nom-la-Bretêche. Rodolphe sera l'aîné d'une fratrie de 7 enfants...



En juin 1939, avec les membres de sa famille, Rodolphe part sur la route de l'exode en direction de Chartres. Ils sont accompagnés par Thomas Nowaski, un jeune Polonais employé à la ferme de Saint-Nom qui conduit la charette tirée par deux chevaux. Mais très vite, ils sont rattrapés par les Allemands qui leur intiment l'ordre de retourner chez eux.

L'occupation allemande à Saint-Nomla-Bretêche se déroulera sans trop d'incidents jusqu'à ce 20 août 1944 où un commando de la Waffen SS exécutera sans raison trois ouvriers agricoles dont Thomas Nowaski.



Un an plus tard, il rentrera comme apprenti mécanicien au garage *Goupy* à l'Étang-la-Ville qui dispose de machineoutils performantes telles que fraiseuse, tour... En 1950, il est engagé au garage *Duval & Cattanéo* à Saint-Cloud.

Son patron, Joseph Cattanéo courait sur Bugatti aux *24 heures du Mans* dans les années 30. Son établissement s'est naturellement spécialisé dans les voitures de prestige: Hispano-Suiza, Daimler, Ferrari, Maserati, Aston Martin...

Durant cette période, Rodolphe Ferro sillonne, avec son camion-atelier, les plus grands circuits de courses automobiles de France : Montlhéry, Reims-Gueux, Rouens-les-Essarts, Le Mans, et même Monaco où il apercevra la jeune princesse Grace Kelly.

A 24 ans, il rencontre Lucienne qui est employée au restaurant situé route de Saint-Germain, à l'emplacement de l'actuelle crêperie.

Ils se marieront à Saint-Nom-la-Bretêche début 1955 et auront trois enfants : Martine, Bernard et Didier. Avec son épouse, il ouvre le 15 mai 1960 son propre garage « *Peugeot* » à l'entrée de la rue Guitel, quartier de la Bretêche.

Lucienne s'occupe de la partie administrative et Rodolphe a les mains dans la mécanique. Chacun son domaine!

La bonne réputation du garage attire une importante clientèle et très vite, les locaux deviennent trop petits. En 1968, il fait construire à proximité un garage plus vaste, plus moderne qui restera ouvert jusqu'en mars 2017.



M. Ferro pose devant une Peugeot 190 S torpédo de 5 CV qui a son âge!

Aujourd'hui, après la perte de son épouse en 2018, Rodolphe vit paisiblement entouré de ses enfants, dans cet univers conservé intact. Son établissement demeure fonctionnel, comme si il allait rouvrir le lendemain.

A l'intérieur, une quinzaine de véhicules, de toutes les époques, est rangée soigneusement et forme une sorte de petit musée personnel que Rodolphe entretient quotidiennement.



Peugeot 203, 404 et Motobécane 125 cm³ composent ce petit musée privé.

Locaux de l'ancienne Poste

Aménagement de trois cabinets médicaux et du poste de Police municipale

Les locaux de l'ancienne Poste ont été libérés le 14 février 2022, date de fin du bail. La commune a saisi cette opportunité pour décider d'y implanter plusieurs cabinets médicaux en plus d'un poste de Police municipale. Ce dernier est devenu nécessaire depuis l'arrivée d'un deuxième policier municipal.

Le contexte médical local

Actuellement quatre médecins généralistes et une pédiatre sont en exercice dans la commune. Trois d'entre eux sont en activité au sein de la maison médicale des Platanes qui ne dispose plus de place pour accueillir d'autres médecins.

Les deux autres praticiens exercent dans des locaux privés qui ne peuvent donc pas bénéficier à de nouveaux médecins.

En juillet 2022, la commune a été informée du départ à la retraite du Docteur Lamblot, médecin généraliste, prévu pour début avril 2023.

Pour faire face à ce départ, elle a décidé d'aménager trois cabinets médicaux dans les locaux de l'ancienne Poste.

Les plans et équipements ont fait l'objet de réunions et d'échanges avec l'actuelle médecin remplaçante du Docteur Lamblot et de plusieurs généralistes de la commune, intéressée par une installation dans le village.

Les travaux d'aménagement vont débuter en mars et devraient se terminer en juin / juillet 2023.

La recherche de médecins généralistes est en cours, plusieurs annonces ont notamment été mises en ligne sur des sites web spécialisés.

Concernant l'avenir à plus long terme, des locaux de 200 m² environ seront aussi dédiés aux professions médicales dans le cadre de la future résidence séniors dont le permis de construire a été accordé récemment.

L'offre médicale locale sera donc encore amenée à s'enrichir.

Objectifs:

- Aménager trois nouveaux cabinets médicaux
- Créer un poste de Police municipale

Caractéristiques projet :

Cabinets médicaux : 125 m²

• Police municipale: 85 m²

• Performances énergétiques : installation d'une pompe à chaleur, double vitrage, isolation

Planning des travaux:

Début : mars 2023

• Fin prévisionnelle : juin / juillet 2023

Budget:

● 450 000 €

• Subventions : demande en cours auprès de l'Agence Régionale de la Santé (ARS)

caux actuels

Cabinet

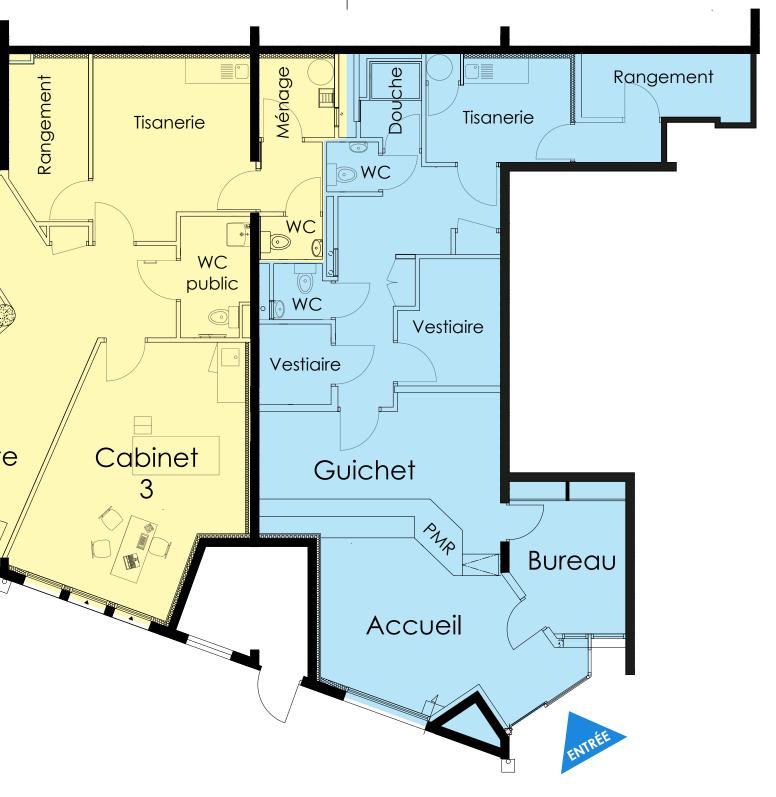
Cabinet

Nou

Salle

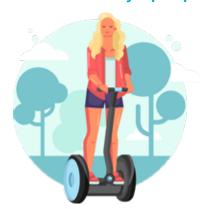
d'attent

eau cabinet médical Police municipale



A l'espace jeunes

Des activités sympas pour les vacances d'hiver



Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) et les adhérents de la structure jeunesse se rendront au Sénat, le samedi 11 février 2023.

L'Espace Jeunes sera ouvert à l'occasion des vacances d'hiver du lundi 20 février au samedi 4 mars. Parmi les activités ludiques proprosées aux jeunes de 11 à 17 ans : atelier pâtisserie, concours « Just dance » sur Switch, initiation au gyropode, plus communément appelé Segway (participation aux frais : 20 €), tournoi de ping-pong, personnalisation de bougies, jeux en extérieur, sortie cinéma, initiation aux échecs (débutants et confirmés), jeux de société, soirées à thème...

Par ailleurs, Marc Eloffe est à la recherche de groupes de musique ou de solistes pour le concert jeunesse qui aura lieu le samedi 22 avril à l'Espace JKM.

+Infos et inscriptions: Marc Eloffe, Tél.: 06 24 02 83 96



Vous avez entre 16 et 25 ans?
Vous recherchez une formation,
un emploi, un apprentissage,
un logement?
Vous souhaitez vivre
une expérience à l'étranger?
Vous avez besoin d'aide
concernant votre santé?



L'équipe de la mission locale « Dynam Jeunes » basée à Saint-Germain-en-Laye est là pour vous orienter, vous conseiller.

Prochaine permanence sur rendez-vous à l'Espace Jeunes, place Henri Hamel à Saint-Nom-la-Bretêche, 10 mars 2023 à partir de 14 heures.

Contact : 01 34 51 16 18 **+Infos :** *missionlocalestgermain.org*



Cross du collège

4 Nonnais-Bretêchois sur le podium

Le 20 octobre dernier, les élèves de CM2 des communes de Chavenay, Feucherolles et Saint-Nomla-Bretêche participaient au « *Cross CM2 Inter Degrés* » du collège Jean Monnet à Feucherolles.

Chez les filles, le podium est exclusivement occupé par trois élèves de Saint-Nom-la-Bretêche. Il s'agit dans l'ordre d'Anaïs, Emilie et Emma.

Chez les garçons, c'est aussi un Nonnais-Bretêchois, Thomas, qui prend la première place sur le podium.

Bravo à eux quatre!



Atelier équilibre

Gardez la forme avec Gymforme!

En septembre, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) s'était associé à *Gymforme 78* pour proposer aux seniors de la commune des ateliers leur permettant de conserver souplesse et équilibre.

Cette session d'initiation est maintenant terminée. Néanmoins, il est encore possible de participer à ces exercices ludiques animés par Pascale Dumas chaque vendredi de 10h45 à 11h45 au pôle sportif



Teddy Riner, en s'inscrivant directement auprès de l'association *GymForme 78* : *gymformestnom@gmail.com*

Recensement scolaire

C'est maintenant!

Le recensement scolaire des enfants nés en 2020 a lieu actuellement en mairie jusqu'au vendredi 17 mars prochain. Les inscriptions s'effectuent auprès du service scolaire aux horaires suivants: lundi, mardi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 9h30 à 12h.



Documents à fournir:

- Fiche d'inscription scolaire complétée téléchargeable sur le site de la ville saint-nom-la-breteche.fr
- Justificatif de domicile de -3 mois
- Livret de famille ou acte de naissance
- Carnet de santé de l'enfant
- En cas de divorce : le dernier acte de jugement du tribunal mentionnant la garde des enfants

Cette information concerne également les enfants faisant leur première rentrée scolaire à Saint-Nom-la-Bretêche (nouveaux arrivants).

Nota: les familles dont les enfants feront leur entrée au Cours Préparatoire (CP) de l'école élémentaire Pasteur en septembre 2023 seront invitées ultérieurement à transmettre une copie des pages vaccination du Carnet de Santé de l'enfant.

Contact : Service scolaire, périscolaire et extrascolaire de la mairie : Tél. 01 30 80 07 08 / mail: scolaire@mairiesnlb.fr

Du côté de la bibliothèque

La bibliothèque modifie ses horaires d'ouverture

Après deux ans passés à la bibliothèque, Amélie Gérandal, responsable de la bibliothèque, a constaté que certains horaires d'ouverture ne trouvent pas leur public, alors que d'autres demandent à être élargis... Pour s'adapter au mieux aux besoins, les horaires de la bibliothèque ont changé au 1er janvier comme suit :

- Mardi: 15h-18h30 - Vendredi: 10h30-12h30 / 15h-18h30 **- Mercredi :** 9h30-12h30 / 14h-18h30 - Samedi: 10h-12h30

Prochains rendez-vous des Doudous :

Mercredi 8 et samedi 11 février ainsi que mercredi 8 et samedi 11 mars à 10h. Amélie donne rendez-vous aux enfants de 0 à 5 ans accompagnés de leurs parents, pour écouter de belles histoires et des comptines. Animation gratuite de 30 minutes. Places limitées.

+infos: Bibliothèque municipale, place des Écoliers, rue Michel Pérot. bibsnlb.cassioweb.com / Tél. 01 30 51 31 90 / courriel : bibliotheque@mairiesnlb.fr Fermeture exceptionnelle de la bibliothèque du 21 au 25 février pour inventaire.

Les bouchons de l'espoir

Les ATSEM de la maternelle, les animateurs périscolaires et le conseil municipal des jeunes (CMJ) se mobilisent tout au long de l'année pour collecter les bouchons en plastique de vos bouteilles et flacons. Cette année encore, c'est près d'un mètre cube de plastique qui a été remis à l'association « Les bouchons de l'espoir » située aux Clayes-sous-Bois. Le bénéfice de la vente de ces bouchons servira à financer du matériel sportif pour personnes en situation de handicap.

Etat civil

Naissance

Alexandre HESTERMAN

26 octobre 2022 au Chesnay-Rocquencourt

Mariage

Michel BRAGA et Audrey LEMAÎTRE

24 juin 2022 à Saint-Nom-la-Bretêche

Décès

Michel REYNAUD

17 septembre 2022 à Versailles

Marie STEENEBRUGGEN

22 décembre 2022 à Saint-Nom-la-Bretêche

Jean-Louis LEVET

24 décembre 2022 à Saint-Nom-la-Bretêche

Jean-Claude FORTIN

27 décembre 2022 au Chesnay-Rocquencourt

Médailles du travail

Cette rubrique met à l'honneur les Nonnais-Bretêchois qui ont obtenu l'une des quatre médailles du travail délivrées par le Ministère des Affaires Sociales, du Travail et de la Solidarité (Argent: 20 ans de services, Vermeil: 30 ans, Or: 35 ans et Grand Or: 40 ans).

Promotion de juillet 2022:

- **Thierry Bouchez**, Pilote de ligne chez Air France (vermeil),
- Pedro Antunes, manager chez Technip Energies France à Nanterre (vermeil),
- **Patrice Barboux**, project manager chez Atos Infogerance Bezons (grand or),
- Myriam Demoisy, vendeuse chez Chanel à Neully-sur-Seine (or),
- Pascal Pierre-Charles-Felix, ingénieur chez Stmicroelectron à Marly-le-Roi (argent),
- Hélène Hennequin, ingénieur commerciale chez Dassault Aviation Saint-Cloud (argent).

Promotion de janvier 2023 :

- Patrick Collette, Chef de projet parfum chez Yves-Rocher à Issy-les-Moulineaux (or),
- Angela Guinaudie, Regional head of HR chez Clifford Chance Europe Paris (argent).

Le dépôt des dossiers « dématérialisés » s'effectue sur le site www.demarches simplifiees.fr/commencer/mhtravail directement par l'employeur.

Vélos et trottinettes électriques en libre service

Faisons un point chiffré

Les vélos et trottinettes électriques en libre service ont été déployés dans la commune en partenariat avec l'entreprise TIER fin août 2022. La période de test du service n'est pas terminée, mais nous partageons avec vous les premiers chiffres satisfaisants d'utilisation sur la période fin août-fin décembre 2022.

L'utilisation des trottinettes a été suspendue depuis et vers la gare durant 2 mois entre fin septembre et fin novembre. Un accord a été trouvé avec le Maire de L'Étang-la-Ville, que nous remercions, pour que nous puissions remettre en service la circulation des trottinettes électriques TIER jusqu'à la station dédiée située à la gare avant le pont.

Pour rappel, la commune de l'Étang-la-Ville n'autorise pas la circulation des trottinettes électriques TIER sur son territoire. Elle fait une exception pour la station sus-citée ; il n'est donc pas possible de franchir le pont avec une trottinette électrique TIER. Pour les vélos par contre, aucune restriction.

uy points de départ et d'arrivée :

Indicateurs généraux :

Trajets	Vélos	Trottinettes	Total
Nombre de trajets	1 737	969	2 706
Durée moyenne	11,26 min.	11,61 min.	11,43 min.
Distance moyenne	2,1 km	2,1 km	2,1 km
Nombre d'usagers	443	301	744

Horaires d'utilisation:

Les tranches horaires de plus haute fréquentation sont :

- 16h à 21h pour le vélo avec 51 % du nombre de trajets total avec un pic de fréquentation à 16h (172 trajets)
- 15h à 21h pour les trottinettes avec 50 % du nombre de trajets total avec un pic à 17h (106 trajets)

Au vu des horaires, les véhicules sont sans doute majoritairement utilisés pour les retours au domicile. C'est aussi à ces horaires qu'on constate le plus grand écart entre nombre d'usagers et nombre de trajets. Il y a donc a priori plusieurs usages différents (courses ? visite chez des amis ?) sur ces tranches horaires.



Les principaux points de départ et d'arrivée :

- Point de départ principal : gare
- Points d'arrivée principaux : Guitel Lecoq puis à égalité place de l'Europe et vallon de Chavenay

Trotinettes:

- Départ : Guitel Lecoq puis Place de l'Europe et Vallon de Chavenay
- Arrivée : Guitel Lecoq puis Vallon de Chavenay

Impact environnemental:

L'impact environnemental est intéressant et aurait sans doute pu l'être davantage si les trottinettes avaient été en fonction jusqu'à et depuis la gare durant toute la période :

Trajets	Vélos	Trottinettes	Total
Nombre de km en voiture évités	733	357	1 090
Eq. émissions CO2 évitées	127 kg	59 kg	186 kg

Rappels sécurité

Portez des accessoires réfléchissants : vêtus de noir, vous êtes visible à seulement 28 mètres dans les phares d'un véhicule. À 50 km/h, une voiture a besoin d'un minimum de 25 mètres pour s'arrêter (sur sol sec, et 38 mètres sur sol mouillé). Si vous portez des accessoires réfléchissants, vous êtes visible à 150 mètres! Le port du casque est vivement conseillé. Les trottinettes TIER en sont équipées. Concernant les trottoirs, à vélo ou en trottinette électrique, la circulation y est interdite. Exception: les enfants de moins de 8 ans sont autorisés à y rouler à faible allure.

Déplacement d'un abribus



Depuis la suppression de la ligne de bus qui passait par la rue Guitel, l'abri qui était situé à mi-parcours était devenu inutile. A l'inverse, l'arrêt « Vermondie » situé à proximité de la ferme de Valmartin ne disposait pas d'abri. Aussi, l'entreprise MTP, a-t-elle déplacé, sans le démonter, l'abribus courant décembre, pour le compte de la commune.



La chaussée et les trottoirs de la rue Guitel. sur une longueur totale d'environ 1 km, ont été entièrement rénovés après enfouissement des réseaux. Durant les 6 mois de travaux, l'ensemble des poteaux d'éclairage public ont été remplacés par des cadélabres à consommation d'énergie réduite (LED).

Sécurité routière

Respectons la limitation de vitesse à 30 km/h

30 km/h, c'est une vitesse qui permet à tous les modes de transport, notamment autos, vélos et trottinettes, de partager la route et de cohabiter avec plus de sécurité et de sérénité.

Pour inciter à la prudence, des radars pédagogiques, ralentisseurs, feux au mérite ont été positionnés dans le village. Mais la vraie solution, c'est la conduite « cool » de chacun d'entre nous! Alors en entrant dans le village, on lève le pied, on reste patient et on laisse les piétons traverser.

Objets encombrants

Les prochaines collectes des objets encombrants sont prévues, selon votre secteur:

- Jeudi 9 février (secteur vert)
- **Jeudi 16 février** (secteur bleu)
- Jeudi 16 mars (secteur rouge)

Sont concernés tous les objets volumineux sauf pneus, tuiles, gravats, placo, pots de peinture (même vides), réfrigérateurs, matériel informatique, téléviseurs, batteries, bouteilles de gaz...

Les objets encombrants sont à déposer sur le trottoir, en soirée, la veille de la collecte.

Gravats

Une benne sera mise à disposition, chemin des Cochons, samedi **25 mars 2023**, de 9h à 13h pour le dépôt de gravats, à l'exception du plâtre et des matériaux amiantés.

Pour y accéder, vous devez au préalable vous inscrire en mairie.

Rappel: les Nonnais-Bretêchois ont désormais accès à une déchetterie. Modalités sur le site de la mairie : www.saint-nom-la-breteche.fr

Ecobus

Pour collecter vos déchets ménagers spéciaux (DMS) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE), l'Ecobus stationnera de 9h à 12h:

- à Chavenay, près du terrain de foot, samedi 11 mars 2023
- à Saint-Nom, parking de la place de l'Europe, samedi 29 avril. Exemples de DMS: peintures, colles, vernis, solvants, produits phytosanitaires, pesticides, produits d'entretien dangereux, cartouches d'encre, radios, piles, batteries, ampoules, tubes néon, huiles et filtres à huile...

+Infos: 01 30 07 67 73 (Sepur).

Retour en images



25 NOVEMBRE: Renouant avec la tradition, le cocktail des nouveaux habitants a réuni en mairie les nouvelles familles, les responsables d'association, les élus et les agents municipaux.



2 DÉCEMBRE: Le service périscolaire de la mairie s'est mobilisé pour réunir des fonds en faveur du Téléthon. D'autres animations ont été proposées par plusieurs associations de la commune.



3 DÉCEMBRE : Le marché de Noël a rassemblé à l'Espace JKM une trentaine de stands qui proposaient des produits festifs pour bien préparer Noël et se faire plaisir.



13 DÉCEMBRE : Changement de formule pour le traditionnel repas des séniors. Tous ont été conviés en mairie à un cocktail déjeunatoire avec remise des colis de Noël sur place.







16 DÉCEMBRE: Le groupement de Gendarmerie des Yvelines s'est réuni à l'église de Saint-Nom-la-Bretêche pour célébrer sa patronne, Sainte Geneviève, qui incarne les valeurs de la Gendarmerie nationale. Ce personnage historique a contribué à repousser l'armée d'Attila le Hun arrivée aux portes de Lutèce (Paris) en 451. Tous ont ensuite été accueillis en mairie par le Maire en présence notamment du Préfet.



16 DÉCEMBRE : Effervescence à l'école maternelle Jean de la Fontaine lors de la visite anticipée du Père Noël en personne venu distribuer un livre à chaque élève



16 DÉCEMBRE : A la sortie de l'école, juste avant les vacances de Noël, le service culturel de la mairie avait préparé une belle surprise aux enfants sur la place du village : un grand show féérique!



18 JANVIER: Un atelier d'écriture original, ludique et créatif animé par Céline Tilly, a été proposé par la bibliothèque municipale aux enfants, à partir de 8 ans. D'autres suivront!



DU 19 AU 28 JANVIER : Exposition en mairie de tableaux et dessins réalisés par les artistes de l'association Reg'Art 78 à partir de photos anciennes, en colaboration avec les Amis de Saint-Nom.



20 JANVIER: 16 élèves de CM2 ont participé à un casting devant un jury composé de parents d'élèves de l'APE, pour représenter ultérieurement leur école au concours départemental des jeunes lecteurs.



21 JANVIER : Lors de la cérémonie des voeux du Maire et du Conseil municipal qui avait lieu à l'espace JKM, le discours de Camille, représentante du Conseil municipal des Jeunes, a été très applaudi.

Expression libre

TRÈS BONNE ANNÉE 2023! DÉJÀ DE BONNES NOUVELLES...

Les projets majeurs prévus pour cette mandature nécessitent une préparation fine et approfondie car ils représentent des investissements durables qui doivent bénéficier aux générations futures. C'est le cas notamment pour l'aménagement des entrées de ville, l'extension de la crèche, la transformation de l'espace JKM ou encore la restauration de l'église. Les études préalables, la consultation des citoyens (sondages, comités consultatifs), la demande de subventions, les appels d'offres pour trouver un maître d'œuvre, sélectionner les entreprises, l'attente de confirmation d'obtention des subventions imposent un rythme particulier et une action de construction patiente sur le temps long. Le travail préparatoire sur les projets cités a été lancé et géré de concert par les élus et les services municipaux de façon simultanée.

Aujourd'hui plusieurs vont bientôt voir le jour, dont certains ont été initiés dès le mandat précédent comme l'extension de la crèche ou la restauration de l'église. Pour cette dernière, un diagnostic des « pathologies » du bâtiment a été réalisé en 2018-2019 pour obtenir un estimatif global. Celui-ci devait suffire au départ pour faire une demande de subventions, mais la donne a changé : il faut désormais désigner un maître d'œuvres et présenter un avant-projet. Un appel d'offres va être lancé dans ce sens très rapidement. Concernant la crèche (ou centre multi-accueil), la subvention de la CAF vient d'être confirmée. L'appel d'offres pour trouver les entreprises va être lancé courant février et les travaux pourront commencer cette année. Pour maintenir le service d'accueil des enfants, un phasage des travaux sera nécessaire avec pour conséquence une durée de chantier plus longue. Pour l'espace JKM, le travail avec le programmiste se poursuit afin de trouver une solution qui réponde aux besoins dont les associations nous ont fait part tout en contenant les coûts. Autres sujets d'actualité : l'aménagement des entrées de ville qui fait l'objet d'une présentation en réunion publique ce samedi et qui peut commencer à se concrétiser rapidement cette année ; la perspective des travaux tant attendus sur la route qui mène à la gare (route des muses située à l'Etang-la-Ville) et les parkings qui la bordent ; le démarrage des travaux de la résidence séniors. 2023 s'annonce donc dynamique et constructive pour le village et nous espérons qu'elle le sera aussi pour tous les habitants. Très belle année à vous ! Léquipe majoritaire « Un village en mouvement ».

Bonne année à tous!

Chères Nonnais-Brétêchoises, chers Nonnais-Brétêchois,

Après une année 2022 marquée par les événements géopolitiques, économiques et climatiques, nous espérons que 2023 puisse enfin être une bonne année et nous vous présentons tous nos vœux de santé, bonheur et réussite.

Dans un monde plus que jamais incertain, il nous faut faire preuve de pragmatisme, créativité et collaboration. Aussi, nous commençons cette année en formulant le vœu que les groupes minoritaires élus au Conseil Municipal, ainsi que l'ensemble de la population puissent être mieux associés aux réflexions et aux choix qui président la vie quotidienne des Nonnais-Bretêchois. Convaincus de l'intérêt d'agir dans la concertation, nous exprimons le souhait, pour cette nouvelle année, d'un maire ouvert au dialogue, de davantage de sérénité lors des Conseils Municipaux, en somme d'une démocratie apaisée et participative. Les projets tels que l'aménagement des ronds-points (dont nous nous interrogeons sur la priorité et le coût en cette conjoncture) ou encore l'aménagement de l'espace JKM nous concernent tous. Nous aimerions que tous ceux qui le souhaitent puissent s'exprimer lors d'un vote citoyen à leur sujet. La conjoncture complique plus que jamais les prévisions et la prise de décisions durables. Pour s'adapter aux aléas, il devient nécessaire d'être en mesure de remettre parfois en question les décisions qui ont été prises ou d'accepter une modification des usages courants tels que l'éclairage de notre commune à adapter en raison de la crise énergétique ou la tournée de collecte des déchets qui doit prendre en compte les remontées régulières des habitants dont les poubelles jaunes débordent. Nous appelons de nos vœux une gestion saine, cohérente, concertée et révisée des priorités, ainsi que la sobriété financière que la situation actuelle nous impose. Enfin, saluons les bonnes nouvelles. Nous nous réjouissons de la possible future installation de 3 nouveaux médecins. Confrontés à un environnement mouvant il est essentiel de s'appuyer sur tous et de mobiliser l'intelligence collective pour construire ensemble le futur désiré désirable de notre commune. Bonne année à tous!

Les élus « Ensemble pour Saint-Nom » : Jean-Philippe ANTOINE, Jérôme FENAILLON, Sophie LAFEUILLADE, Nathalie ZENOU.

2023, UNE ANNÉE POUR Y CROIRE

L'année 2022 a été encore une année bien particulière, contrastée, heureuse et malheureuse. Heureuse parce que nous avons pu nous retrouver, être ensemble et profiter de la beauté de notre village, après 2 ans de pandémie. Malheureuse, parce nous avons connu l'agression de l'Ukraine par la Russie. A ce sujet, nous remercions chaleureusement ceux d'entre vous qui ont répondu à la solidarité en accueillant des familles Ukrainiennes. Maintenant que la pandémie est réellement derrière nous, Le Maire ne pourra plus justifier son immobilisme de son fait, ni d'un manque de moyens compte tenu de l'augmentation massive de la taxe foncière qui a fait hurler plus d'un Nonnais-Bretèchois.

Quels projets seront à l'ordre du jour en 2023 ? Sont annoncés l'extension de la crèche et les Ronds-Points dont on nous parle depuis 3 ans. On va dire « enfin » !

3 cabinets médicaux doivent également s'installer en lieu et place des locaux de la Poste. Il est juste dommage de ne pas avoir davantage anticipé les travaux, ce qui aurait évité une probable interruption d'une partie de l'offre médicale à Saint-Nom-la-Bretèche dans les mois qui viennent... « Si vous pensez que l'aventure est dangereuse, la routine, elle est mortelle ». Paulo Coelho.

Nous espérons donc de tout cœur avoir de bonnes surprises en 2023 comme l'a été celle de la Ludothèque en 2022.

Nous vous souhaitons une très belle année 2023, pleine d'espérance, de bonheur et de réussites pour vous et celles et ceux qui vous sont chers.

Nous savons que nous sommes tous de passage... mais il y en a qui marquent un peu plus leur territoire. C'est pour cela que nous voulons saluer la mémoire de Jean-Claude Fortin qui aura marqué la vie associative de Saint-Nom pendant de nombreuses années, comme l'a témoigné le très grand nombre d'habitants venus lui rendre un dernier hommage.

@ très vite. Eric Frommweiler et Stéphanie Noguès, Conseillers Municipaux et toute l'Equipe « J'aime Saint-Nom». Retrouvez l'Association « J'aime Saint-Nom » sur Facebook.













Création et entretien d'espaces verts Elagage / Abattage Maçonnerie paysagère (pavage, clôture...)

40, rue Charles de Gaulle 78860 Saint-Nom-la-Bretèche

sas.issner@gmail.com





ÉLECTRICITÉ / PLOMBERIE / TRAITEMENT D'EAU

Dépannage - Création - Rénovation Chauffage - Adoucisseur - Motorisation - Interphonie

SAS ALVES



26 ter, avenue des Platanes - 78860 Saint-Nom-La-Bretèche

Tél.: **01 70 72 68 90**Mail: contact@alves-sas.com



Aurélie. Charlotte et Caroline



ACHAT - VENTE - LOCATION ESTIMATION OFFERTE

Vos conseillères en immobilier vous souhaitent une belle année.

Pour vos projets immobiliers, sautez le pas en 2023 !

> AGENCE DE ST NOM LA BRETÊCHE

33, Route de Saint Germain 78860 SAINT-NOM-LA-BRETÊCHE

01 34 62 62 00



laresidence.fr